



le journal

n°39

de la Commune de Roquefort - la Bédoule



Passeport du civisme :
les élèves très impliqués



agenda

Décembre

Vendredi 1^{er}

Téléthon : Comédie musicale
"Les Misérables"
20h30 : Salle André Malraux

Mardi 5

Journée nationale d'hommage aux
"morts pour la France pendant la
guerre d'Algérie et les combats du
Maroc et de Tunisie"
11h30 : Esplanade du Général de Gaulle

Samedi 9

Top départ des illuminations
de Noël autour d'un vin chaud
19h : Parvis de la salle André Malraux

Téléthon : Soirée spectacle
suivie d'un repas et d'une soirée
dansante
A partir de 19h30 : Salle André Malraux

Mardi 12

Repas de Noël des seniors
12h : Salle André Malraux

Dimanche 17

Marché de Noël et nombreuses
animations
Toute la journée

Du mardi 5 au samedi 16

Exposition de photographies de
Denis Caviglia
Extraites de son ouvrage "La Sainte
Baume, Une nature d'émotions"
Bibliothèque

Samedi 16

Dédicace de l'ouvrage par l'auteur
De 10h à 12h, à la bibliothèque

Samedi 16

Spectacle de fin d'année "Les plus
belles comédies musicales"
20h30 : Salle André Malraux

Mardi 27

Don du sang
De 15h à 19h30 : Hall du Centre André
Malraux



Janvier

Samedi 13

Cérémonie des vœux du maire
18h30 : Salle André Malraux

Février

Samedi 17

Spectacle « Gitan le Marseillais »
20h30 : Salle André Malraux



Mars

Samedi 17

Spectacle « Viracocha »
20h30 : Salle André Malraux

Mardi 20

10^{ème} Forum Intercommunal
de l'Emploi
Toute la journée : Centre André Malraux

Avril

Samedi 14

Carnaval sur le thème des contes

Je vous souhaite
à toutes et tous
de très belles fêtes
de fin d'année !

Rendez-vous sur
www.roquefort-labedoule.fr

Un Noël magique, fraternel et convivial à Roquefort-la Bédoule

Chers concitoyens,

Cette fin d'année a d'abord été un grand moment de fraternité, par la cérémonie de signature de notre jumelage avec la commune italienne de Chianni, en Toscane. La première partie de ce jumelage a été faite dans notre commune en septembre, et nous avons répondu récemment à l'invitation du sympathique Maire de Chianni pour l'officialiser du côté italien. Nos deux communes partagent une culture, une histoire et un patrimoine forts. Les anciens de la région de Chianni ont émigré dans notre commune pour y apporter leur savoir-faire et leur main d'oeuvre dans le travail de la pierre et du ciment. Ils y ont fondé leur famille et leurs descendants sont Bédouleurs aujourd'hui.

Nous avons vécu en Italie un grand moment d'émotion pour un jumelage qui est fort de sens, fort de symbole et d'amitié. Nous nous sommes engagés à faire vivre ce lien longtemps, notamment au travers des échanges entre les familles Bédouleurs et les enfants des écoles.

Pour les enfants de CM2, le passeport de civisme bat son plein autour des ateliers de civisme animés par des bénévoles. Le but est de les sensibiliser aux valeurs de respect et d'entraide par le biais d'un petit livret qui suit les enfants durant l'année scolaire. Une sorte de jeu de piste autour du mieux vivre ensemble. L'engouement est total et je suis heureux de voir que les élèves ont complètement plébiscité cette initiative. A poursuivre et à amplifier. La toute jeune association des Maires du civisme dont je fais partie s'est fixée l'objectif d'étendre cette belle démarche à l'échelle du territoire national.

Et puis ce mois de décembre voit la magie des fêtes de fin d'année s'installer à Roquefort-la Bédoule. J'ai voulu notamment que ce Noël soit plus riche et plus animé qu'à l'accoutumée, tant cette période est importante pour la générosité, l'unité et la paix. C'est ainsi que petits et grands pourront assister au Téléthon, moment privilégié de solidarité, au lancement officiel des illuminations de Noël, puis au féerique marché de Noël plein de surprises et d'animations à destination des enfants, suivi de la retraite aux flambeaux et d'un majestueux feu d'artifice. Je vous laisse consulter dans ce journal le détail du riche programme de ces festivités.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, emplies de chaleur, de joie et de moments de partage avec vos familles et vos amis. Je vous retrouverai bien volontiers lors des animations de Noël et lors de la cérémonie de mes voeux à la population prévue le samedi 13 janvier.

A bientôt et joyeux Noël à tous !

Jérôme ORGEAS

Maire de Roquefort-la Bédoule
Conseiller métropolitain
Vice-Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence



Rétrospective 4

Travaux 8

Jumelage 9

Zoom sur... 10

Sécurité 12

Economie 13

Sortir 14

Festivités de Noël 16

Patrimoine 17

Tribune des élus d'opposition 18

Infos pratiques 19

Le Journal de la Commune de Roquefort-la Bédoule • Magazine trimestriel d'informations municipales • Décembre 2017 - n°39
• Directeur de la publication : Jérôme Orgeas • Responsable de la publication : Delphine Mansion • Comité de rédaction : Daniel Bussière, Claude Contri, Delphine Mansion, Jérôme Orgeas • Crédit photos : Daniel Bussière, Michel Gebelin, Virginie Levassor, Delphine Mansion, Isabelle Masson, Fotolia • Conception et Impression : www.inapolegraphique.com • Dépôt Légal : Juin 2008

Hôtel de Ville - Place de la Libération
13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél: 04 42 73 21 12

L'incontournable Ronde des Vignes



C'est une ambiance toujours aussi conviviale qui a présidé la 23ème édition de la Ronde des Vignes. Près de 1700 coureurs ont répondu présents sur l'ensemble des trois courses. Les premiers se sont imposés en 50'26" pour les 14 km, 2h23mn pour les 29 km du Trail et 1h04mn pour la Marche nordique de 10 km. S'il s'agit de très belles performances pour ces sportifs confirmés, il n'en demeure pas moins que tous les participants ont pris du plaisir pendant et après les courses conclues avec la dégustation de vin et de fromage, et de la traditionnelle pasta party. Une organisation sans faille reconnue et appréciée de tous. Bravo et merci à tous les bénévoles.

Bien être et bien vieillir

Le Pôle Infos Seniors Garlaban Calanques, associé au CCAS de Roquefort la Bédoule, organisait, mardi 21 novembre, la première partie de son Parcours de prévention : Bien être et bien vieillir. Cette manifestation, gratuite, destinée aux seniors de plus de 60 ans, est constituée de trois journées thématiques : Activité physique, Nutrition, et Sommeil. Ce premier rendez-vous sur la commune, comprenant une conférence d'information et 2 ateliers (Gymnastique tonique et gymnastique douce-relax), a réuni 30 participants, prouvant, s'il en était besoin, le dynamisme de nos seniors et la volonté d'être bien dans leur corps et dans leur tête.



Les prochains rendez-vous :
Les mardi 28/11 (Nutrition) et 05/12 (Sommeil), de 9h30 à 12h30.

SORTIES DIVERTISSANTES

Le public bédoulen n'a pas manqué de participer au Festival de théâtre proposé par Evelyne Domanico, adjointe déléguée à la culture début octobre. « Drôles de couples » interprété par les Tréteaux de Carnoux » et « Un cacou et une cagole, histoires marseillaises » ont amusé le public. Du rire, des farces, des

quiproquos, le cocktail idéal pour d'agréables soirées comiques. L'orchestre Jazz Band d'Aubagne, dirigé par Daniel Scaturro qui présentait son nouveau spectacle « Vieilles canailles », tout comme la Choralyre avec le spectacle « La Malle aux souvenirs » ont également ravi les spectateurs. Bravo à tous les artistes.



Commémoration de l'Armistice 1918 en présence des enfants

C'est en présence des autorités civiles et militaires, des représentants du camp de Carpiagne, du centre des sapeurs pompiers, de la police municipale, du comité feux de forêts, des associations patriotiques et d'anciens combattants, que le maire Jérôme Orgeas et les élus ont célébré le 99ème anniversaire de l'Armistice 1918.



Après un dépôt de gerbe devant le monument aux morts du cimetière et le défilé des autorités en cortège, la cérémonie s'est poursuivie sur le parvis du monument aux morts place du général de Gaulle. Philippe Soulié, conseiller municipal délégué au protocole et aux questions de Défense, a lu le message officiel du Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, suivi par le maire Jérôme Orgeas qui a solennellement rendu hommage à l'ensemble des morts tombés pour la France.

La participation des enfants et la présence des enseignants ont, bien évidemment, été soulignées, remarquées et très appréciées. Cette commémoration a été l'occasion pour les enfants du CM2 de faire valider leurs ateliers « devoir de mémoire » inscrit dans leur passeport du civisme. « Avec cette initiative, a souligné le maire, nous touchons le cœur de la République », très heureux et fier de leur présence.

La cérémonie s'est clôturée par la remise du diplôme d'honneur du portedrapeau avec étoile dorée à Claude Contardo, médaillé militaire et ancien des forces françaises en Allemagne et en Autriche.



Les enfants fêtent Halloween

La PEEP, l'association des parents d'élèves, a fêté Halloween au centre André Malraux, en organisant un concours de gâteaux de circonstances : celui du plus affreux et du plus dégoûtant. Une initiative drôle qui a enjoué les enfants déguisés comme le veut la tradition. Halloween a également amusé les enfants du Club Jeune qui, eux aussi, pendant les vacances de la Toussaint, n'ont pas manqué de célébrer Jack-o'-lantern, à l'occasion de cette fête folklorique originaire des îles Anglo-Celtes.



COLLÉGIENS : REMISE DES DIPLÔMES

Le 7 novembre dernier, nos anciens collégiens ont participé à la cérémonie de remise des diplômes du Brevet organisée par le collège des Gorguettes. Le maire et Jocelyne Bontoux, adjointe déléguée à l'Education, n'ont pas manqué de participer à ce moment solennel pour féliciter nos enfants pour leur belle réussite scolaire. Toutes nos félicitations à nos jeunes diplômés.



Observation du ciel à Saint Michel l'Observatoire

Tous les ans, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Paul Eluard se rendent à Saint Michel l'Observatoire pour observer le ciel et développer leur sens de l'autonomie, dans le cadre d'un séjour pédagogique, financé par la commune et les parents. Le stage, organisé cette année du 13 au 17 novembre, n'a pas failli à sa réputation ; tous les enfants étant revenus enchantés de cette expérience très enrichissante.



Passport du Civisme



Dans le cadre du Passport du Civisme, lancé pour la première fois à l'occasion de cette rentrée scolaire, les élèves du CM2 ont commencé leur parcours et ont fait valider leurs premières actions civiques.

Actions collectives effectuées en classe ou actions individuelles réalisées sur leur temps libre, celles-ci seront reconnues en fin d'année scolaire à l'occasion d'une remise de diplôme. D'ores et déjà, en septembre, les enfants ont participé à l'atelier « Patrimoine » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Le 7 novembre dernier, le maire a échangé avec eux sur les valeurs de la République et le 11 novembre, les élèves ont pu faire valider une action individuelle dans le cadre du devoir de mémoire. Le 6 décembre, la Croix Rouge récoltera les jouets rassemblés par les enfants dans le cadre d'une « action de générosité » et le 9 décembre, ils assisteront à la présentation des « 13 Desserts » dans le cadre de l'atelier « Traditions ».

LE PETIT ROBERT À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



En ce lundi 20 novembre, le maire Jérôme Orgeas et Jocelyne Bontoux, adjointe déléguée à l'Education, ont distribué aux élèves de CE2 le Petit Robert. Si grâce à la participation de la commune et dans le cadre du plan numérique, l'école est équipée de tableaux blancs interactifs, d'ordinateurs et tout nouvellement de tablettes, il est souhaitable de conserver l'usage du traditionnel dictionnaire "papier" indispensable pour la maîtrise de notre belle langue française.

Du nouveau dans les points d'apports volontaires



Les PAV du secteur Malraux viennent d'être rénovés. Les anciens bacs disgracieux ont été remplacés par les bacs enterrés en sortie du parking André Malraux et sur le petit parking Villeneuve. Plus esthétiques, plus propres, moins encombrants, les nouveaux PAV reçoivent le verre, les emballages plastiques et le papier. Les volumes sont supérieurs à ceux des anciens bacs: 2m³ pour le verre et 3m³ pour le plastique et le papier. Cette implantation permet de dégager 2 places de stationnement de plus.

Les cartons volumineux doivent toujours être amenés à la déchetterie.

Arrêts de cars

Pourquoi l'arrêt de car de la sortie de ville vers Carnoux est en pleine voie, alors que celui de la crèche est en emprise hors voirie ?

C'est une question qui est souvent posée depuis les aménagements réalisés entre le rond-point des pompiers et la copropriété Le Picoussin. Dans une portion de voie limitée à 50Km/h, la réglementation impose un arrêt en pleine voie. Une ligne blanche interdit de dépasser le car arrêté. C'est dans le but de limiter le risque d'accidenter les piétons traversant la route devant le car sans être vus par des automobilistes en train de doubler. La réglementation considère que ce risque est moindre dans une zone limitée à 30Km/h avec des traversées piétonnes et des plateaux traversants. Dans ce cas, le dégagement du car sur son emplacement permet une visibilité suffisante compte tenu de la vitesse autorisée. Cela permet aussi une meilleure fluidité de la circulation.

Rappelons cependant quelques règles de sécurité pour tous :

- Ne jamais traverser devant un car arrêté sur son emplacement
- Laisser partir le car avant de traverser
- Utiliser les passages piétons.

RAPPEL

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La Métropole propose un service de ramassage des encombrants. Pour en bénéficier il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant à la plateforme "Engagés au quotidien" au 0 800 94 94 08.

Vous devrez préciser la nature et le volume des encombrants à enlever.

Grace à l'application « Engagés au quotidien » téléchargeable sur votre smartphone, vous pouvez signaler tout problème de voirie, de dépôt sauvage que vous pourriez constater. Vous serez informé de la suite donnée à votre information.





Jumelage : Roquefort-la Bédoule rend visite à Chianni



Le 18 et 19 novembre derniers, le maire et quelques membres du comité de jumelage de la commune ont répondu à l'invitation de Giacomo Tarrini, maire de Chianni, petit village italien, pour signer en retour l'acte de jumelage, initié à Roquefort-la Bédoule le 23 septembre dernier, et participer à la « Sagra del Cinghiale » ou autrement dit la fête du sanglier.

Fête culturelle traditionnelle très appréciée à Chianni, ce petit village toscan est une terre de chasseurs comme notre commune.



Comme présenté dans notre précédente édition, les deux maires se sont rencontrés sur la proposition d'Alain Tarrini et de Ninon Bourglan, Conseillers municipaux mais aussi cousins de Giacomo Tarrini. Si les deux édiles se sont appréciés au regard des traditions communes, nos deux villages sont également liés par leur histoire.



De nombreux Bédouleurs étant originaires de Chianni, ce jumelage a pour vocation de conserver la mémoire et les liens qui unissent les habitants des deux villages et de proposer également de multiples échanges culturels, sportifs et éducatifs dans le cadre notamment de séjours linguistiques.

Un premier jumelage pour notre commune riche en perspectives.

ZOOM SUR... LE PETIT COMMERCERCE

La problématique du commerce de proximité a toujours été un sujet important aux yeux de la municipalité, comme facteur de vie locale et d'animation du tissu économique du centre ville.

Après avoir débattu de ce sujet avec tous les élus du conseil municipal, le Maire Jérôme Orgeas, a invité tous les commerçants et professions libérales du centre ville le 16 novembre à une réunion d'échange et de réflexion sur le sujet.

Monsieur le Maire y a présenté la situation du commerce et l'origine de ses difficultés (présence de grands centres commerciaux urbains à proximité, habitudes des Bédouleurs, problème de stationnement, etc.).



La commune a mené un certain nombre d'actions en faveur du commerce comme par exemple le soutien financier et logistique à l'Association des Commerçants et Professions Libérales, l'achat de chèques Shop'in 13 à destination des agents municipaux à consommer dans les commerces de proximité, l'aide aux rénovations de devantures commerciales, ou encore la création systématique de locaux commerciaux en rez-de-chaussée des nouvelles opérations immobilières.

On ne peut changer la configuration urbaine de notre coeur de ville et la commune ne peut donc pas tout en termes de commerce. Par ailleurs, le succès commercial dépend aussi de la qualité des produits, de l'accueil et du service que les commerçants offrent à leurs clients. Cependant il reste des leviers d'action que Jérôme Orgeas a proposé à l'assemblée, notamment des solutions envisageables à court et moyen termes pour dynamiser l'activité, et il a lancé le débat sur des solutions possibles à long terme. Chacun a eu l'occasion d'exprimer son point de vue dans une atmosphère courtoise et constructive.

En fin de réunion, Monsieur le Maire a informé les participants que quelles que soient les solutions qui seront adoptées pour améliorer le devenir de nos petits commerces, elles devront être approuvées par l'ensemble des commerçants mais aussi par la majorité des résidents consommateurs.

Dans ce but, un questionnaire sera bientôt proposé aux Bédouleurs afin de mieux connaître leurs habitudes de consommation et leurs attentes en terme d'achat de proximité.

ZOOM SUR... L'ARTISANAT

"Caseificio Provençau"

ou la fromagerie de Provence



Le Caseificio Provençau ou la fromagerie de Provence est né en 2012, à Roquefort-la Bédoule. Fabio Fabbri, artisan fromager, s'est formé dans les Pouilles, au sud de l'Italie, auprès de Giuseppe Pipino, à Oria. S'il s'est spécialisé dans la pâte filée (mozzarella et fleur de lait, burrata, scamorza, caciocavallo), il propose également aujourd'hui une large gamme de fromages affinés (pâte molle, cuite) et produits frais (ricotta, yaourt, fromage blanc, petit suisse...).

Il travaille le lait cru et utilise la fermentation naturelle pour l'essentiel de sa production.

Le lait de bufflonnes vient de son exploitation agricole 'La Fattoria'. Le lait de vaches vient d'un fermier des Alpilles. TOUT est 100% local et artisanal. Pas de machine, pas d'OGM, "naturellement" bio.

L'implantation de "Le Caseificio Provençau" sur Roquefort-la Bédoule est un parfait exemple de la diversité en terme d'artisanat Bio 100% local.

La fromagerie et sa cave se situent au cœur d'une des anciennes usines à chaux et à ciment sur la route de Cassis. Du fromage de pure tradition italienne qui se fabrique et s'affine au cœur de la Provence méridionale!

LA FATTORIA OU LA FERME



La Fattoria est née en août 2016, sur les communes de Roquefort-la Bédoule et de Ceyreste. 15 hectares de clairières, forêts de chênes et de pins pour accueillir un troupeau de 8 mères et leurs veaux. L'habitat est naturel ; il n'y a pas d'étable mais un lit de feuilles, abrité sous une dense forêt ainsi qu'une clairière pour alterner leurs moments de détente !

Les veaux sont laissés sous leur mère toute la journée puis mis au chaud pour la nuit. La traite se fait le matin. La nourriture, cultivée sur place ou achetée, est biologique !

La vente des produits est directe : sur les marchés locaux de Marseille et d'Aix-en-Provence et à la fromagerie tous les vendredis de 17h à 19h.

Le Caseificio Provençau - Fabio Fabbri - 894 route de Cassis - 07 81 05 12 12

Quelle différence entre arrêt et stationnement ?

- **Un véhicule est à l'arrêt lorsque le conducteur reste derrière le volant** et peut à tout moment déplacer le véhicule. Le véhicule est immobilisé, mais peut à tout moment être déplacé. Un véhicule est à l'arrêt pour déposer des passagers par exemple ou bien lors d'un chargement ou d'un déchargement.
- **Un véhicule est stationné lorsqu'il est immobilisé sur la chaussée** et que son conducteur n'est plus derrière le volant. Le conducteur est suffisamment éloigné pour ne pas être en mesure de déplacer son véhicule dans l'instant.

Il faut savoir que dès que vous stationnez un véhicule hors d'un parc de stationnement ou d'une place matérialisée par un marquage, vous êtes susceptible d'être verbalisé pour stationnement gênant.

Qu'est ce que la vidéo verbalisation ?

La vidéo-verbalisation permet de verbaliser à distance un conducteur qui commet une infraction au Code de la Route en utilisant les caméras de vidéosurveillance installées sur le domaine public.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES / VOISINS VIGILANTS

Afin d'éviter les cambriolages ou les tentatives de cambriolages, nous vous rappelons quelques conseils :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les **réseaux sociaux**.
- Ne pas laisser le **courrier** trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant vos vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, publicités ou par la présence de colis. Si vous ne pouvez pas solliciter une personne de votre entourage, vous pouvez faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de **fermer correctement fenêtres et volets**. Vérifier le bon état de vos serrures et

verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « **faire vivre** » votre **logement**. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et

fermer les volets, **allumer quelques lumières**. A défaut, une prise de **type « minuteur »** peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. **Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr**. Répertoriez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



DISPOSITIF "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Pendant les périodes de vacances scolaires, la Police municipale de Roquefort-La Bédoule et la Gendarmerie de Carnoux-en-Provence mettent en place un service conjoint intitulé "Opération Tranquillité Vacances ».

A travers ce service, **proposé gratuitement** aux Bédoulens, les forces de l'ordre surveillent votre habitation pendant votre absence en effectuant des **rondes supplémentaires**. De plus, en cas de cambriolage, il permet aux enquêteurs de la Gendarmerie de pouvoir vous contacter afin de prendre les dispositions pour la mise en sécurité de votre habitation, en attendant votre retour. Pour bénéficier de ce dispositif totalement gratuit, il suffit de **renseigner un formulaire à retirer auprès de la police municipale ou à télécharger sur le site web de la commune**.

Vous devez déposer votre demande physiquement au poste de la police municipale 5 jours avant le départ. Aucune demande par téléphone ou par mail ne sera prise en compte.

La durée des congés prise en compte : d'1 semaine minimum à 4 semaines maximum.

AIDES À LA CRÉATION ET À LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES



L'association Initiative Marseille Métropole est la plateforme du réseau INITIATIVE (créée en 1994) intervenant sur le territoire de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole. Elle accompagne et soutient les porteurs de projet de création, de reprise et de développement d'entreprises.

Les outils de financement

1/ Le prêt d'honneur (prêt à taux zéro, création/reprise/développement)

- Public : Tous publics. L'indépendance du créateur et la maîtrise de son projet seront des éléments déterminants dans l'étude de recevabilité.
- Prêt à la personne physique sans intérêts ni garanties.
- Montant : jusqu'à 7.500 € pour une création, 15.000 € pour une reprise ou un développement.
- Objectif :
 - Renforcer les fonds propres du créateur,
 - Faciliter l'obtention d'un prêt bancaire (effet de levier de + de 4),
 - Financer prioritairement ce que la banque ne finance pas (BFR, trésorerie, stock de départ...).

2/ Le dispositif nacre (Prêt à taux zéro)

- Public : Tous publics...
- Montant : jusqu'à 8.000 €

Des prestations

(post-création) gratuites

- Suivi technique après la création,
- Parrainage pendant deux ans par des bénévoles (conseils, mise en relation...),
- Permanence d'experts comptables dans nos bureaux (sur rdv) 2 vendredis par mois,
- Soirées thématiques et rencontres d'entrepreneurs soutenus par Initiative Marseille Métropole.

**Pour tout renseignement,
contactez Gabriel Zoyo
Conseiller municipal, délégué au
Développement économique
Gabriel.zoyo@wanadoo.fr
06 74 82 63 50**

Téléthon

COMÉDIE MUSICALE
"LES MISÉRABLES"**Vendredi 1er Décembre**

20h00 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 10 euros ; les bénéfiques
seront reversés à l'AMF Téléthon
Gratuit pour les moins de 12 ans
Renseignements / Réservation :
06 85 40 45 05

Téléthon

SOIRÉE SPECTACLE
suivie d'un repas
et d'une soirée dansante

Comédie musicale, danses de l'Ecole de
danse «Envol», dîner, suivi d'une soirée
dansante avec DJ

Samedi 9 décembre

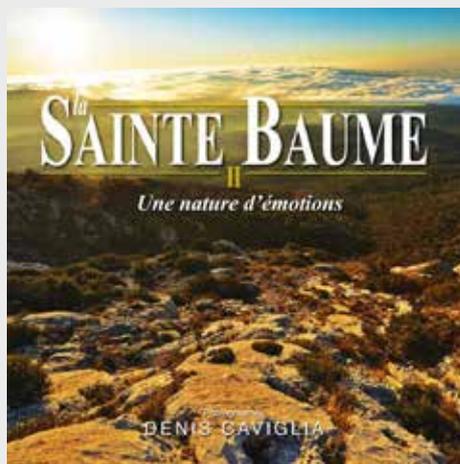
A partir de 19h30 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 13 euros ; les bénéfiques
seront reversés à l'AMF Téléthon

dédicace

EXPOSITION DE
PHOTOGRAPHIES
DE DENIS CAVIGLIA

Extraites de son ouvrage "La Sainte
Baume, Une nature d'émotions"

Du mardi 5 au samedi 16 décembre
A la bibliothèque

DÉDICACE
DE L'OUVRAGE
PAR L'AUTEUR**Samedi
16 décembre**

De 10h à 12h, à la
bibliothèque



spectacle

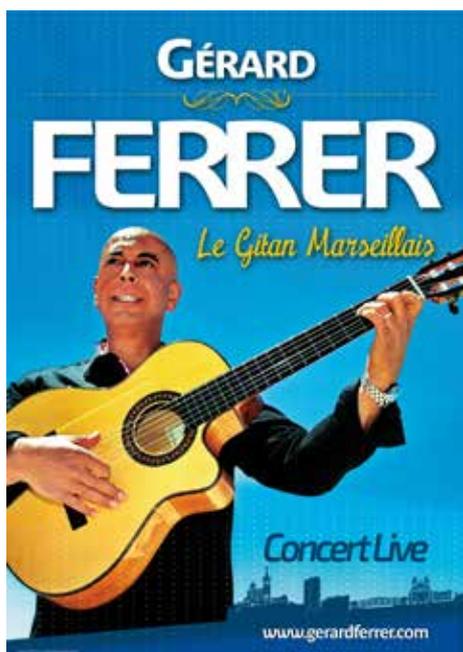
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
"LES PLUS
BELLES COMÉDIES
MUSICALES"

Grand show de 2h30 reprenant en live
les chansons mythiques des principaux
spectacles musicaux français.
De "Starmania" jusqu'à "La légende du
roi Arthur" en passant par "Notre-Dame
de Paris", "Romeo et Juliette" ou encore
"Les Dix Commandements", retrouvez
nos artistes, danseurs et chanteurs
professionnels, dans plus de 120 costumes
aussi magnifiques les uns que les autres.

**Samedi 16 décembre**

20h30 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 10 euros

spectacle

GITAN LE
MARSEILLAIS

Gérard Ferrer, le gitan marseillais, qui a adapté en flamenco « La Mama » de Charles Aznavour, enflammera la salle Malraux à l'occasion d'un concert de rentrée. Il ne cachera pas son émotion dans ses chansons autobiographiques mais aussi dans les adaptations de Barry White, Primera Ultima, Je l'aime à mourir, Le temps des fleurs, L'aigle noir, L'hymne des Gitans

Samedi 17 février

20h30 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 10 euros

spectacle

GROUPE
VIRACOCHA

Le groupe Viracocha vous invite à un voyage dans la cordillère des Andes et à partager la musique andine chargée d'émotion et de joie de vivre.

Difficile de résister au charme envoûtant des Viracocha, à leur entrain, leur soif de communiquer cette musique si vivante qui parle droit au cœur.

**Samedi 17 mars**

20h30 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 10 euros

emploi

10^{ÈME} FORUM
INTERCOMMUNAL
DE L'EMPLOI

Comme chaque année, de nombreuses entreprises, des organismes de formation, partenaires institutionnels comme le Pôle Emploi, la Mission Locale, le PLIE... seront à l'écoute des demandeurs d'emploi et des lycéens pour les aider et les accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation.

Mardi 20 mars

Toute la journée : Centre André Malraux
Entrée libre

Sortir

La Magie de NOËL

★ Le Noël des enfants

offert par la municipalité

Le vendredi 15 décembre

• Journée spectacles

- Le matin pour la maternelle.
- L'après-midi pour la crèche en présence des parents qui pourront assister à l'arrivée du Père Noël et prendre un petit goûter avec leurs enfants.

Le jeudi 21 décembre

• Visite du Père Noël

La maternelle assistera à la venue du Père Noël qui apportera des cadeaux pour les enfants. La visite sera suivie d'un goûter, et les parents seront invités à la chorale à 15h40.

Le vendredi 22 à 16h30

L'école élémentaire terminera l'année en offrant un chocolat chaud et un goûter proposé par les parents d'élèves.

Et les festivités

pour les plus grands

Mardi 12 décembre

• Repas de Noël des seniors

12h : Salle André Malraux

Samedi 16 décembre

• Spectacle de fin d'année "Les plus belles comédies musicales"

20h30 : Salle André Malraux

Droits d'entrée : 10 euros

Grand show de 2h30, reprenant "en live" les chansons mythiques des principaux spectacles musicaux français.

De "Starmania" jusqu'à "La légende du roi Arthur" en passant par "Notre-Dame de Paris", "Romeo et Juliette" ou encore "Les Dix Commandements", retrouvez nos artistes, danseurs et chanteurs professionnels, dans plus de 120 costumes aussi magnifiques les uns que les autres.

Dimanche 17 décembre

• Marché de Noël

Organisé par l'ACAPL (association des commerçants, artisans, professions libérales) en partenariat avec la Mairie.
De 8h à 17h30 sur la place de la Mairie

En présence du Père Noël et au son de l'orgue de barbarie. Stand photo, marrons chauds, vin chaud, promenade en charrettes avec les ânes, château gonflable, bikers en Père Noël... Nombreux stands, restauration sur place ou à emporter.

• Chasse au trésor

pour les enfants de 3 à 10 ans

Sur inscription en mairie

Place de la mairie

• Retraite aux flambeaux

17h30 : de la place de la mairie jusqu'à la salle

André Malraux, suivie du feu d'artifice

• Feu d'artifice

18h : place André Malraux

Dimanche 31 décembre

• Réveillon de la Saint Sylvestre

Organisé par le Comité des Fêtes

A partir de 21h : salle André Malraux

Droits d'entrée : 55 euros

Réservations :

- au carrefour des associations chaque mardi et jeudi de 18h30 à 19h30 du 5 au 28 décembre
- par courriel : comitedesfeteslabedoule@gmail.com
- par téléphone : 06 22 13 03 92

Une période un peu plus calme

Le raisin muscat a été introduit en Provence par le roi René. Il fut "mis en réputation" par le duc d'Épernon en 1587. D'après Michel Masse "Palladio, dans son livre, écrit parlant des vignes et des treilles : *Sunt et apianae praecipuae !* traduit en 1554 par "nous avons aussi les vignes Apianes ou Muscadettes fort excellentes" ! Les vignes Muscadettes ont pris le nom d'Apianes, des mouches à miel, que nous appelons : apes. "

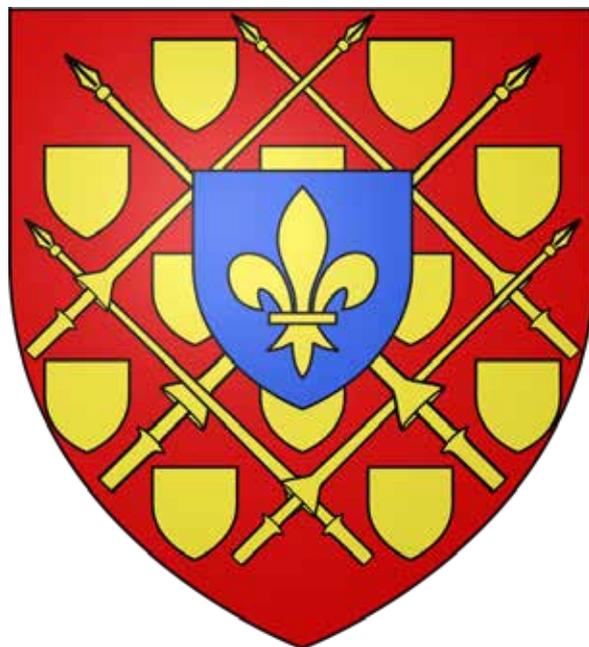
Plusieurs épidémies de peste frappèrent la Provence : 1443, 1451 (Cette année-là, Roquefort fut épargné et les aubagnens vinrent s'y réfugier) puis 1483, 1503, 1506.

C'est en 1505, que le château de Roquefort, en ruine à l'heure actuelle, devint la propriété de la famille de Villeneuve-Flayosc. Le roi Louis XII donna le château à Louis de Villeneuve, baron des Arcs, en récompense de faits de guerre pendant les incursions pour reprendre le milanais et Naples. Louis XI créa en même temps, le premier marquisat en France pour Louis de Villeneuve, qui devint ainsi marquis de Trans. Le blason de la famille fut créé en 1678 : De gueule fretté de six lances d'or, les claire-voies semées d'écussons du mesme, à un écusson d'azur, brochant en cœur et chargé d'une fleur de lis d'or.

- Couronne de marquis.
- Devise : per haec regnum et imperium.
- Cri : A tout !

En juin 1479, Jacques de Candolle épouse la fille unique d'Étienne Vincens, seigneur de Julhans-Fontblanche et devient Seigneur de Julhans-Fontblanche. Il prêche hommage à l'évêque de Marseille qui lui-même a prêté hommage au roi de France, Louis XII, la Provence ayant été englobée dans le royaume de France.

D'après certaines études démographiques, en 1471, Julhans aurait été inhabité et en 1509, aurait possédé six habitations. Cette année-là, une nouvelle épidémie de peste sévit sur Julhans, Roquefort, Cassis et le Castellet. En 1516, un arrêté de la cour des comptes d'Aix-en-Provence rappelle que Roquefort et Julhans ayant été villes impériales, sont exemptés de taille. En 1523, le chevalier Bayard, sur ordre de François premier,



vient combattre les troupes de Charles Quint, sur les côtes de Provence. Ses hommes sont hébergés chez l'habitant. Roquefort doit héberger un chevalier.

En 1524, Jacques de Candolle, licencié en droit de la faculté d'Aix, devient seigneur de Julhans.

C'est en 1530 qu'un potier milanais vient à Aubagne, rue jeu de ballon. Il fabrique des jarres, des « malons », des tuyaux. A la fin du XVIème siècle, cette activité se développe grâce aux potiers de Moustiers. Les objets réalisés sont envoyés à Marseille et aussi, exportés. On trouve dans la région, notamment sur Roquefort et Julhans, beaucoup de restes de ces poteries, tessons à pâte rouge. Plus tard, à l'arrivée des lombards et des piémontais, s'installent des tuileries. Plus de mille personnes travaillent dans ces ateliers au XIXème siècle.

Suite à une période plus calme, en 1569, Roquefort sera mis en vente contre l'avis des roquefortens.

Sources D. Berthout, M.Masse, R. de Villeneuve.

2018 est une année à marquer d'une pierre blanche pour notre village. Nous fêterons les cent ans de la fin de la Grande guerre ainsi que les cent ans de l'appellation du village. Deux manifestations sont prévues. Vous trouverez dans le prochain trimestriel de la commune, toutes les indications à ce sujet.

TRIBUNE DES ELUS D'OPPOSITION

Textes intégraux remis par les responsables des groupes

Liste Front de Gauche

L'AVENIR du CENTRE du VILLAGE

Ce lundi 30 Octobre, le maire avait invité les élus à une réunion sur les commerces de proximité. Après avoir fait un exposé sur la situation (difficile), il nous a présenté les différentes pistes envisagées:

- Le réaménagement du centre
- L'implantation de zones vers Malraux ou la caserne des pompiers
- La création de zones extérieures, route de Roquefort ou de La Ciotat
- (en lien avec la mise en place du barreau de déviation)

Tout d'abord, j'ai insisté sur la nécessité d'aller vite et de décider clairement d'une option avant que les commerces ne continuent de disparaître les uns après les autres. Ensuite, faut-il le rappeler, la problématique du stationnement est centrale.

Enfin, la nécessité de créer une dynamique autour des commerces. Compte-tenu de ces éléments, il est clair que pour aller vite, l'option du centre est la plus avancée et pourrait être réglée en moins de 2 ans (16 mois, même, selon le maire!).

Mais, si elle est retenue, plusieurs éléments doivent, à notre avis, être combinés:

- 1- Des possibilités de stationnement importantes
- 2- Des commerces regroupés et de toutes sortes
- 3- L'organisation de manifestations régulières (tous les WE) sur la place de la mairie
- 4- La mise en place d'une maison du tourisme
- 5- L'implantation d'un hôtel/restaurant
- 6- Nous avons aussi fait la proposition d'une résidence pour personnes âgées.

Pour ce qui est des propositions de zones commerciales vers Malraux ou la caserne, elles nous paraissent entrer en contradiction totale avec le projet de réaménagement du centre. Elles ne draineraient, en effet, que la clientèle locale et videraient définitivement le centre. De plus, les délais de mise en place seraient bien plus longs! Concernant les zones extérieures, les délais seraient encore plus longs (7 ou 8 ans, sans doute). Elles sont liées à la construction du barreau et les véhicules ne passant plus par le centre s'y arrêteraient encore moins qu'aujourd'hui. Ce serait la mort définitive de la vie dans le village!

Alain TARRINI : 06 34 52 63 13 - Ninon BOURGLAN : 07 81 68 31 58 - Jacques AZAM : 06 30 36 03 77

Liste La Bédoule Bleu Marine

Lors des deux réunions des élus et des commerçants, le Maire s'est contenté d'exposer les différentes possibilités existantes, de son point de vue, sur la possibilité de créer des zones commerciales du type de celle des Barles à Carnoux. Pourquoi pas, nous avons déjà évoqué cette idée avec celle d'un site inter-connecté entre les commerçants. Il n'y a pas eu de réel débat avec les principaux intéressés. Ces derniers ne semblent, pour la plupart, pas prêts à quitter le centre-ville, lequel, n'est pas extensible. Les places de stationnement qui s'y trouvent pourraient être limitées en temps afin de permettre à chacun d'effectuer ses emplettes.

Des discussions démocratiques sur un sujet aussi important pour la vie de notre commune nous semblent indispensables."

Philippe MONNIER et Laurence LEGUEM
07 81 01 75 18
labedoublebleumarine@gmail.com

Liste Ensemble pour notre Avenir

Politique du coucou

Entre participation constructive et opposition systématique, pour les minorités c'est compliqué. Entre tentation hégémonique et respect des suffrages exprimés, pour la majorité aussi. Ayant totalisé 1.586 voix contre 1.310 voix pour les minorités, M. Orgeas, Maire de toute la commune, ne devrait-il pas nous associer aux décisions ?

Alors que les oppositions ont été un aiguillon pour que les enfants participent à la vie municipale... c'est SEUL que le Maire a choisi d'accueillir les CM2 pour le passeport citoyen.

Le message était-il que les autres élus ne valent rien ?

Il a fallu la menace d'une action en justice pour que le Maire accepte de corriger, par une 3ème révision du PLU, la mauvaise copie précédente. Pourtant c'est SEUL qu'il a souhaité présenter aux populations les premières réflexions sur le futur PLU Intercommunal. (Cf. Provence du 14/11). Le message est-il que son pouvoir est absolu ? Que les autres électeurs ne comptent pas ?

Jean Nicolas BECUE
06 14 66 11 80
jnbecue@ics-france.com
Sur RDV en Mairie, les 2nd et 4ème lundis entre 16 et 18h

Vos élus

Ils sont à votre écoute et à votre disposition.
Ils reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Tél : 04.42.73.21.12

Jérôme ORGEAS

Maire, Vice-Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
Conseiller métropolitain

Daniel BUSSIERE

Premier Adjoint délégué Travaux

Delphine MANSION

Deuxième Adjoint délégué Communication
Relations Publiques

Michel TRIONE

Troisième Adjoint délégué Finances

Jocelyne BONTOUX

Quatrième Adjoint délégué Education Petite
Enfance Transport scolaire

Evelyne DOMANICO

Cinquième Adjoint délégué Culture

Claude PIGNOL

Sixième Adjoint délégué Sécurité

Mireille GEBELIN

Septième Adjoint délégué Affaires Sociales

Patrice ENSARGUET

Huitième Adjoint délégué Sport et Jeunesse

Marie-Thérèse CHINAPPI

Conseillère Municipale déléguée Restauration
scolaire Affaires sociales

Mireille BALOCCO

Conseillère Municipale,
Conseillère Territoriale

Claude CONTRI

Conseillère Municipale déléguée Patrimoine

Dominique VIET

Conseiller Municipal délégué Sport Logistique
événementielle

Gabriel ZOYO

Conseiller Municipal délégué Logement Emploi
Développement Économique

Marie-Thérèse FOURNIER

Conseillère Municipale déléguée Tourisme et Cadre
de vie

Richard TRIC

Conseiller Municipal délégué Travaux de réseaux

Josiane PEREZ

Conseillère Municipale déléguée Fêtes
traditionnelles

Martine HAMON

Conseillère Municipale déléguée Fêtes et
Animations

Philippe SOULIE

Conseiller Municipal délégué Protocole Défense
Relations Entreprises

Valérie MAROUKIAN

Conseillère Municipale déléguée Relations
Associations

Jean-François MARIA

Conseiller Municipal délégué Sécurité et Protection
des espaces naturels

Romuald TOSATO

Conseiller Municipal délégué Événementiels Culture
et Animations

Enzo BRUNETTO

Conseiller Municipal délégué Relation commerces

Les Conseillers municipaux d'opposition

Jacques AZAM

Alain TARRINI

Ninon BOURGLAN

Philippe MONNIER

Laurence LEGUEM

Jean-Nicolas BECUE

ETAT CIVIL

arrêté au 27/11/2017

Naissance

- . CASCIANO Lilly
- . DUERMAEL Aloyse
- . GAUTIER Cillian
- . LAFFON DAINI Dario
- . VARGIU Théa

Ils nous ont quittés

- . ASSOULINE Semha veuve TEBOUL
- . BAGATIN Silvana veuve MOREL
- . CAILLAUX Madeleine veuve MORARD
- . DAVID Francis
- . DEMARQUE Claude
- . DUFAUR Henri
- . GALIBERT Roland
- . GARCIA Monique épouse BONGIORNO
- . MIRAKIAN André
- . MONTÉ Ginette
- . MUROT Gilbert
- . ORTEGA Florentine veuve CARRASCO
- . RAMACCIOTTI Jean
- . RIVIÈRE Aline
- . THOMAS Jacqueline veuve BODELOT
- . THOMAS Marie Hélène épouse PUECH

Traditions : crèches de Noël

Dans le cadre des fêtes de Noël, un concours de crèche est organisé par la commune.

Après inscription en mairie et à l'issue d'un rendez-vous avec le candidat, un jury composé de quatre personnes notera la crèche selon 4 critères :

- le respect de la tradition
- l'originalité
- la création personnelle
- la logique dans la présentation, les santons et le décor.

Une seule crèche par famille sera notée. Les trois crèches les mieux notées seront récompensées par un prix.

« Il est arrivé que nos services aient connaissance d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, postérieurement à la publication du journal municipal, si ceux-ci se sont déroulés dans une autre commune. Nous vous prions de nous excuser de l'omission éventuelle et vous invitons à nous le signaler pour rectification dans le numéro suivant ».

Spectacle de Noël

Samedi

16

décembre

20h30 : Salle André Malraux
Droits d'entrée : 10 euros

Les Plus Belles
Comedies Musicales

Jérôme Orgeas

Maire de Roquefort-la Bédoule - Conseiller métropolitain,
Vice-Président du Conseil de Territoire Marseille Provence

Voeux du Maire

Et l'ensemble du Conseil Municipal

vous souhaitent une très belle nouvelle année
et seront heureux de vous accueillir
à la

CÉRÉMONIE
DES VOEUX 2018

Samedi 13 janvier à 18h30

Salle André Malraux

La cérémonie sera suivie d'un apéritif convivial